FICHES THÉMATIQUES

1.10 Les entreprises

En 2004, les services marchands regroupent près de 790 000 entreprises actives, soit 5,6 % de plus qu'en 2003. N'ayant cessé de croître depuis dix ans, le nombre des entreprises de services aux entreprises est actuellement plus élevé que celui des entreprises de services aux particuliers et sa progression demeure plus vive: 10 % en 2004 pour les premières contre 1 % pour les secondes. Sur les années récentes, l'essor des services aux entreprises est essentiellement stimulé par le conseil pour les affaires et la gestion, l'administration d'entreprises et les activités informatiques. Le faible accroissement du nombre d'entreprises de services aux particuliers est lié au déclin des cafés, des blanchisseries-teintureries et à la très faible progression des hôtels-restaurants. Certains services aux particuliers sont toutefois en hausse régulière, comme les soins de beauté, les traiteurs, les agences de presse et les activités audiovisuelles.

La part des activités immobilières dans l'ensemble des entreprises de services reste stable (environ 10 % de l'ensemble).

Dans les services marchands, six entreprises sur dix ont opté pour une forme sociétaire mais cette proportion varie selon les secteurs : elle est majoritaire pour les activités immobilières (81 %) et les services aux entreprises (61 %), mais nettement plus faible pour les services aux particuliers (44 %).

Dans les services aux entreprises, la forme sociétaire est très présente dans le travail temporaire, la location sans opérateur, l'assainissement ou encore l'administration d'entreprises. À l'opposé, la forme individuelle se rencontre très souvent dans les professions libérales du droit ou de l'architecture. En revanche, dans les services aux particuliers, la part des entreprises individuelles reste forte (56 % des cas). Les trois guarts des cafés, des salons de coiffure et de beauté pour les services personnels sont des entreprises individuelles. De même, les artistes, les professeurs de sport ou les guides s'installent plus de quatre fois sur cinq comme personnes indépendantes. Seuls les services funéraires sont majoritairement organisés en société.

La part des sociétés progresse régulièrement au fil des années au détriment des entreprises individuelles. Cette évolution tient au fait que le renouvellement du tissu des entreprises procède plutôt par la disparition des entreprises individuelles et par la création d'entreprises sous forme de sociétés.

Définitions

L'entreprise est définie, selon le règlement européen sur les répertoires d'entreprises, comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision ». En pratique, l'entreprise est le plus souvent assimilée à l'unité légale et ne s'en distingue que dans le cas des structures de groupes.

Les entreprises individuelles ont une personnalité juridique qui se confond avec la personne physique qui l'exploite.

Les sociétés exercent leur activité sous de nombreuses formes juridiques (plus de 200). Les plus fréquentes sont :

- la SARL, société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel ;
- la société anonyme (SA) où l'exercice de l'activité est séparé de la responsabilité des actionnaires ;
- la société civile, présente notamment dans les professions libérales et l'immobilier.

Les données de dénombrement sont fondées sur l'enquête annuelle d'entreprises dans les services et non sur le répertoire Sirene (Système informatique pour le répertoire des entreprises et de leurs établissements) comme c'était le cas dans les éditions précédentes, afin de présenter des données homogènes dans l'ensemble de cet ouvrage. On notera que l'EAE sur les services ne couvre pas actuellement certaines activités et certaines formes juridiques d'entreprises, ce qui peut expliquer des écarts avec les dénombrements tirés de Sirene.

- « Les entreprises des services en 2004 », Insee Résultats, série Économie, sur papier et cédérom, à paraître.
- « En 2005, les créations d'entreprises se maintiennent à un haut niveau », Insee Première n° 1063, 2006.

Nombre et forme juridique des entreprises de services au 1er janvier 2004

, ·	•	,		
	2003		2004	
	Total	Total	Évolution/ 2003 (en %)	Entreprises individuelles (en %)
Courrier et télécommunications*	2 500	3 388	35,5	33,3
Conseil et assistance	254 275	281 185	10,6	35,8
Activités informatiques	37 483	42 474	13,3	29,3
Activités juridiques	35 740	38 606	8,0	74,4
Activités comptables	18 909	19 783	4,6	39,5
Conseil pour les affaires et la gestion	42 553	51 833	21,8	33,4
Administration d'entreprises	34 430	38 972	13,2	0,3
Études de marché et sondage	2 752	2 980	8,3	30,3
Publicité	17 038	17 740	4,1	22,9
Architectes et géomètres	29 370	30 431	3,6	70,3
Ingénierie, études techniques	30 169	31 982	6,0	33,5
Contrôle et analyse technique	5 831	6 384	9,5	19,3
Services opérationnels	84 913	92 115	8,5	38,8
Location sans opérateur	17 308	18 878	9,1	15,4
dont : location de voitures	1 308	1 667	27,4	6,0
Sélection et fourniture de personnel	2 977	2 894	- 2,8	12,4
dont : travail temporaire	1 015	956	- 5,8	0,2
Enquêtes et sécurité	5 567	6 658	19,6	33,5
Activités de nettoyage	13 882 7 228	14 835 7 594	6,9 5,1	50,4 58,5
Activités photographiques Autres services aux entreprises	36 402	7 594 39 596	8,8	45,6
dont : centres d'appel	324	409	0,0	7,3
Assainissement	1 549	1 660	7,2	15,4
Auxiliaires d'assurance**	22 440	23 896	6,5	68,0
Total Services aux entreprises	364 128	400 584	10,0	39,4
Promotion immobilière	24 000	23 424	-2,4	8,8
Administration immobilière	6 076	6 321	4,0	9,1
Agences immobilières	33 239	33 794	1,7	33,9
Location immobilière	12 891	14 920	15,7	5,2
Total Activités immobilières	76 206	78 459	3,0	18,9
Hôtels et restaurants	195 479	195 967	0,2	51,2
Hôtels de tourisme	27 641	27 767	0,5	32,2
Autres moyens d'hébergement de courte durée	11 605	12 146	4,7	49,9
Restaurants	105 719	109 170	3,3	46,8
Cafés	46 899	43 103	- 8,1	76,1
Cantines d'entreprise et restauration sous contrat	686	649	- 5,4	4,2
Traiteurs, organisation de réception	2 929	3 132	6,9	43,2
Agences de voyages	4 105	4 276	4,2	9,9
Activités récréatives, culturelles et sportives *** Audiovisuel	9 325	9 526	2.2	11,5
Agences de presse	1 305	1 505	15,3	30,8
	95 232	97 278	2.1	*
Services personnels Blanchisserie-teinturerie	9 5 232 9 718	9 4 9 4	2,1 - 2,3	73,3 53,3
Coiffure	58 456	58 428	- 2,3 0,0	75,2
Soins de beauté et entretien corporel	13 047	15 106	15,8	75,2 75,6
Services funéraires	2 206	2 362	7,1	29,0
Autres services personnels	11 805	11 888	0,7	86,1
Total Services aux particuliers	305 446	308 552	1,0	56,1
Total Services	745 780	787 595	5,6	43.9
* Hormic La Bosto		.0. 000	0,0	40,0

^{*} Hormis La Poste

** Les auxiliaires d'assurance, secteur appartenant aux activités financières, sont dans le champ de l'EAE Services.

^{***} Le champ des activités récréatives, culturelles et sportives est partiel : seuls l'audiovisuel et les agences de presse sont dans le champ de l'EAE Services. Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2004), Insee.

1.11 Taille des entreprises et concentration

Dans le secteur des services, une majorité des entreprises comptent un faible nombre de salariés : plus des deux tiers des entreprises de services emploient deux salariés ou moins, tandis que 0,2 % des entreprises sont considérées comme grandes (250 salariés et plus). Néanmoins, le secteur des services est concentré, ces grandes entreprises réalisant une part importante de l'activité économique du secteur : les dix plus grandes en termes d'emploi regroupent 12 % des effectifs occupés (14 % en termes de valeur ajoutée).

Dans les services aux entreprises, la part d'entreprises de taille moyenne (20 à 250 salariés) ou de grande taille est relativement importante. Certains secteurs, comme la sélection et la fourniture de personnel ou bien l'assainissement, la voirie et la gestion des déchets, comptent une part importante de grandes entreprises et relativement peu de petites unités. Ces grandes entreprises appartiennent dans la plupart des cas à un groupe, en particulier dans le travail temporaire (comme par exemple Manpower France, Adecco travail temporaire,...) ou le traitement des ordures ménagères (Onyx, Sita,...). Au sein des activités de services, le secteur des services aux entreprises est le plus concentré. Les secteurs les plus concentrés sont les télécommunications, la sélection et la fourniture de personnel ainsi que l'assainissement. Dans les télécommunications, cette concentration s'explique par la présence de grandes entreprises, dont France Télécom, aux côtés de petites structures (70 % des entreprises du secteur ont deux salariés ou moins). D'autres secteurs sont beaucoup moins concentrés : dans les activités d'architecture ou les services professionnels, les dix plus grandes entreprises en termes d'effectifs occupés représentent moins de 10 % des effectifs occupés du secteur (même part en termes de valeur ajoutée).

Dans les activités immobilières, les entreprises sans salarié représentent plus de la moitié des unités. C'est un secteur faiblement concentré, dans lequel les plus grandes unités ne rassemblent qu'une faible part de l'activité du secteur.

Dans les services aux particuliers, les entreprises sont de petite taille, sauf dans le secteur des agences de voyages où la part des entreprises de 0 à 2 salariés est plus faible, la moitié des unités ayant entre 3 et 9 salariés. Le secteur des services aux particuliers est le moins concentré. Ainsi, les services personnels sont plutôt constitués de petites unités, et la concentration y est très faible. Néanmoins, l'activité est très concentrée dans l'audiovisuel et les autres activités récréatives et sportives, où les dix premières entreprises réalisent respectivement 40 % et 60 % de la valeur ajoutée de ces secteurs.

Définitions

La concentration des emplois des entreprises est une mesure de la disparité des tailles de ces entreprises. Cette mesure est construite ici indépendamment de l'appartenance à un groupe, les entreprises considérées ici étant les unités légales de Sirene.

L'indice de Gini est un indice d'équi-répartition, il met en relation la part cumulée du nombre d'entreprises d'un secteur avec celle des emplois. L'indicateur vaut 0 pour des distributions égalitaires, où toutes les entreprises ont le même nombre d'emplois, et tend vers 100 pour des distributions où les emplois sont répartis de manière très inégalitaire, l'indice est alors à son maximum. Cet indicateur synthétique permet la comparaison de la concentration entre deux secteurs, calculé ici à partir de l'ensemble de la distribution des effectifs occupés.

Les parts des quatre (ou dix) plus grandes entreprises du secteur sont des indicateurs partiels de la concentration, limités au haut de la distribution, qui sont fréquemment utilisés. En pratique, ces différents indicateurs de concentration sont très corrélés.

- « Les entreprises de services : concentration accrue sous l'influence des groupes », *Insee Première* n° 1038, 2005.
- « Le tissu productif : renouvellement à la base et stabilité au sommet », Économie et Statistique, Insee, n° 371, 2004
- « Mondialisation des grands groupes : de nouveaux indicateurs », Économie et Statistiques n° 363-364-365, 2003
- « La concentration des activités économiques, les établissements, les entreprises et les groupes », Les Collections de l'Insee, E 98, 1985.

Taille des entreprises et concentration 1.11

Ventilation du nombre d'entreprises selon leur taille

	Ventilation du nombre d'entreprises par tranche d'effectifs salariés (%)									
	0	1 à 2	3 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 249	250 et+			
Ensemble des services	38,6	29,6	24,6	4,2	2,1	0,7	0,2			
Services aux entreprises	40,8	26,5	23,8	4,9	2,7	1,0	0,3			
Télécommunications	35,7	36,8	17,3	3,6	3,7	1,5	1,6			
Sélection et fourniture de personnel	15,9	18,5	22,0	10,3	12,5	16,7	4,0			
Assainissement, voirie et gestion des déchets	23,4	16,7	27,5	11,0	10,2	7,5	3,7			
Sécurité, nettoyage et serv. div. aux ent.	44,2	24,2	19,2	5,6	4,4	1,8	0,6			
Activités informatiques	43,7	25,4	20,0	5,4	3,5	1,5	0,4			
Location sans opérateur	57,8	24,0	13,1	2,7	1,6	0,8	0,2			
Publicité et études de marché	33,5	26,3	28,9	6,4	3,3	1,3	0,3			
Administration d'entreprises	22,0	33,8	37,9	3,3	2,3	0,6	0,2			
Architecture, ingénierie, contrôle	41,7	26,7	24,5	4,3	1,9	0,7	0,2			
Activités de courrier*	35,6	30,8	19,0	9,9	4,0	0,6	0,1			
Services professionnels	45,8	24,1	22,2	5,5	2,0	0,5	0,1			
Auxiliaires d'assurance	33,9	36,0	26,0	2,9	0,8	0,2	0,1			
Activités immobilières	52,5	24,9	18,3	2,4	1,3	0,6	0,1			
Location immobilière	55,9	29,2	9,6	1,2	1,4	2,3	0,5			
Promotion, gestion immobilière	51,7	23,9	20,4	2,6	1,2	0,2	///			
Services aux particuliers	32,0	34,9	27,4	3,7	1,5	0,3	0,1			
Activités audiovisuelles	41,8	25,3	22,0	5,1	4,2	1,5	0,2			
Autres activités récréatives, cult. et sport.	57,8	17,3	19,8	2,4	1,9	0,6	0,2			
Agences de voyages	13,5	25,7	47,0	7,4	4,3	1,7	0,4			
Hôtels et restaurants	28,1	34,3	30,8	4,5	1,8	0,4	0,1			
Services personnels	38,5	37,4	21,2	2,1	0,6	0,1	///			

Indicateurs de concentration

	Indice	Part des 4	plus grandes e en termes	entreprises	Part des 10	Part des 10 plus grandes entreprises en termes			
	de Gini	d'effectifs occupés (%)	de chiffre d'affaires (%)	de valeur ajoutée (%)	d'effectifs occupés (%)	de chiffre d'affaires (%)	de valeur ajoutée (%)		
Ensemble des services	74,3	8,9	7,8	10,0	11,7	11,5	14,4		
Services aux entreprises Télécommunications Sélection et fourniture de personnel Assainissement, voirie et gestion des déchets Sécurité, nettoyage et serv. div. aux ent. Activités informatiques Location sans opérateur Publicité et études de marché Administration d'entreprises Architecture, ingénierie, contrôle Activités de courrier* Services professionnels Auxiliaires d'assurance	80,5 98,1 95,4 86,0 83,4 82,0 76,5 74,8 73,3 69,7 67,9 62,4 54,0	13,2 81,1 63,4 11,1 8,1 8,7 12,3 12,0 7,0 4,0 18,0 3,1 5,7	11,1 74,0 59,5 8,6 4,0 14,2 11,6 16,3 15,8 7,6 28,2 5,2 9,2	14,0 83,7 61,2 9,9 5,9 13,0 15,3 13,1 7,9 5,0 23,1 3,5	17,3 89,8 76,2 22,2 12,7 15,1 21,4 16,5 11,0 7,3 22,7 4,6 9,1	16,5 86,8 71,7 18,0 9,3 20,2 23,0 23,2 22,1 12,0 37,2 8,0 14,0	20,1 92,9 73,5 19,7 11,1 20,5 28,0 18,6 14,8 8,1 29,4 5,6		
Activités immobilières Location immobilière Promotion, gestion immobilière	66,5 84,1 56,2	2,5 6,0 2,5	3,7 6,7 5,5	4,1 7,2 5,1	4,4 10,8 4,2	7,0 12,4 9,0	7,9 12,9 7,9		
Services aux particuliers Activités audiovisuelles Autres activités récréatives, cult. et sport. Agences de voyages Hôtels et restaurants Services personnels	59,4 78,4 74,5 72,0 61,3 45,4	2,6 19,2 39,8 16,6 3,7 2,9	5,9 25,0 42,0 17,9 4,2 2,9	6,2 28,5 45,8 14,0 3,3 2,6	5,5 27,3 48,7 25,0 7,2 3,7	10,4 40,7 54,0 29,1 8,3 3,9	9,6 40,0 61,1 22,3 7,3 3,5		

^{*} Hors Poste

Note : les secteurs sont classés de façon décroissante selon la valeur de l'indice de Gini, à l'intérieur de chaque nes16, dans les deux parties du tableau. Source : enquête annuelle d'entreprise sur les services (2004), Insee.

1.12 Les groupes

Fin 2004, parmi les 34 000 groupes de sociétés recensés en France, un sur quatre emploie la plus grande partie de ses salariés dans les services marchands (hors activités financières). Outre ces 7 800 groupes de services, 13 300 groupes ont au moins une filiale dans ce secteur mais une activité dominante différente : industrielle, commerciale, etc. Au total, 4,1 % des sociétés des services marchands (49 400) sont contrôlées par des groupes. Cette proportion est plus forte dans le commerce (4,7 %) et plus encore dans l'industrie (9,8 %).

La plupart des 7 800 groupes de services sont petits: deux groupes sur trois emploient moins de 50 salariés et trois groupes sur quatre ont moins de trois filiales. Néanmoins, de très grands groupes sont présents dans les activités de postes et de télécommunications, l'hôtellerie-restauration et les services opérationnels. *A contrario*, dans les activités immobilières et le conseil et assistance, les groupes de moins de 500 salariés prédominent: ainsi, dans les groupes de l'immobilier, six salariés sur dix travaillent dans ces microgroupes.

Les 7 800 groupes de services contrôlent 28 200 sociétés dont 25 600 de services.

Comme ces dernières sont les plus grandes de leur secteur, les groupes pèsent beaucoup plus en termes d'emploi : fin 2004, 41 % des salariés des services travaillent dans des groupes de services, soit 1,7 million de personnes. Cette part, qui était de 37 % en 1994, reste toutefois très inférieure à celle qui caractérise l'industrie (69 % en 2004). Dans les services, le secteur des postes et des télécommunications est largement dominé par les groupes. Les secteurs les moins pénétrés par les groupes sont les services personnels et l'immobilier.

L'ensemble des groupes – de services, commerciaux, industriels... – concentrent 49 % de l'emploi des services marchands. Cette part est beaucoup plus élevée dans l'industrie (72 %), proche dans le commerce (54 %). Les 1 450 groupes étrangers de services emploient 340 000 salariés dans les services. Ils sont très implantés dans l'intérim et les autres services opérationnels (33 % des salariés des groupes de ce secteur) et dans les activités de conseil et assistance (25 %). Dans les services aux particuliers, les groupes étrangers emploient un cinquième des salariés des groupes de l'hôtellerie-restauration.

Définitions

Les **groupes** sont des ensembles de sociétés contrôlées par un même centre de décision, appelé tête de groupe. Le contrôle correspond ici à la détention directe ou indirecte de plus de la moitié du capital social de la société, dénommée alors **filiale** du groupe. Il existe d'autres relations de dépendance entre entreprises : réseaux, franchises, qui ne sont pas étudiées ici.

Un groupe de services est un groupe dont l'activité dominante relève des services marchands : elle est l'activité dans laquelle le groupe emploie le plus grand nombre de ses salariés. Dans le cas présent, l'activité est déterminée au niveau 36 de la Nomenclature économique de synthèse (voir *Annexe 1, p. 114*).

Les groupes étrangers sont ceux dont la tête est détenue, pour plus de la moitié de son capital, par des actionnaires étrangers. Par convention, le pays dont ils relèvent est celui où la tête est implantée (à quelques corrections manuelles près).

Les services marchands décrits ici sont : les services aux entreprises, les activités immobilières et les services aux particuliers, y compris les agences de voyages mais hors activités financières. Le nombre de salariés des entreprises d'intérim correspond à leurs effectifs permanents, et ne prend pas en compte ici les personnes employées en tant qu'intérimaires.

- « Images économiques des entreprises et des groupes au 1^{er} janvier 2005 », *Insee Résultats*, série Économie, à paraître www.insee.fr.
- \bullet « Les entreprises de services : concentration accrue sous l'influence des groupes », *Insee Première* n° 1038, septembre 2005.
- « L'accélération de l'internationalisation des grands groupes français entre 1997 et 2002 », Lise Dervieux, Économie et statistique n° 363-364-365, Insee, novembre 2003.
- « Annuaire statistique de la France », édition 2005, Insee, à paraître.

Description des implantations françaises des groupes au 31/12/2004

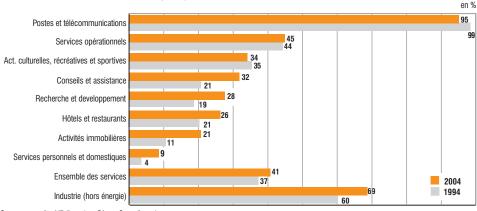
Groupes avant une activité dominante dans	Nombre	dont groupes	Nombre moyen	Poids des groupe	es des services* (%)
Groupes again une activité dominante dans	de groupes	étrangers	de filiales	dans les effectifs	dans la valeur ajoutée
Postes et télécommunications	80	48	6,0	95	93
Conseil et assistance	3 466	750	2,9	32	34
Services opérationnels	1 058	197	4,4	45	52
Recherche et développement	90	32	2,2	28	32
Hôtels et restaurants	1 162	115	4,3	26	29
Agences de voyages, act. culturelles, récréatives et sportives	496	101	4,0	34	44
Services personnels et domestiques	121	6	4,9	9	7
Activités immobilières	1 365	206	3,7	18	21
Ensemble des services	7 838	1 455	3,6	41	47
Industrie (hors énergie)	10 415	2 343	3,4		

^{*} Lecture : 95 % des salariés qui travaillent dans les Postes et télécommunications dépendent d'un groupe de services.

Champ : sociétés et groupes non financiers et non agricoles.

Source: enquête Lifi (Insee) + Diane, Suse (Insee).

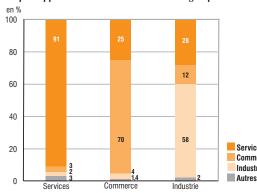
Poids des groupes de services dans l'effectif salarié



Source: enquête Lifi (Insee) + Diane, Suse (Insee).

Présence des sociétés de services dans les groupes

par rapport à l'ensemble des sociétés des groupes



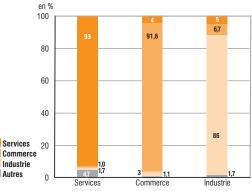
Lecture : en 2004, 91 % des sociétés de groupes de services sont spécialisées dans les services.

En abscisse figure l'activité dominante du groupe ; en ordonnée, l'activité principale des filiales des groupes.

Champ : sociétés et groupes non financiers et non agricoles.

Source : enquête Lifi (Insee) + Diane.

Ventilation des effectifs salariés des groupes



Lecture : en 2004, 93 % des salariés des groupes de services travaillent dans des entreprises dont l'activité principale est du ressort du secteur des services. En abscisse figure l'activité dominante du groupe ; en ordonnée, l'activité principale des filiales des groupes.

Champ : sociétés et groupes non financiers et non agricoles. Source : enquête Lifi (Insee) + Diane, Suse (Insee).

1.13 Les groupes étrangers en France

Les stratégies d'internationalisation des entreprises étrangères résultent de motivations variées : faciliter la pénétration du marché français ou européen en se rapprochant de la clientèle, profiter de conditions de production avantageuses comme la facilité d'approvisionnement, les qualifications des salariés, le financement, etc.

En 2004, les filiales en France des groupes étrangers, tous secteurs confondus, emploient un peu moins de 2 millions de salariés, dont la moitié dans le secteur industriel. Ces filiales dégagent une valeur ajoutée de 143 milliards d'euros. Les groupes étrangers sont moins présents dans le secteur des services que dans les secteurs de l'industrie ou du commerce. Ainsi, les filiales d'entreprises étrangères qui exercent une activité de services en France emploient 10 % des salariés des entreprises résidentes du secteur, soit beaucoup moins que pour l'industrie (26 %). Cette différence se vérifie en terme de valeur ajoutée : les groupes étrangers sont à l'origine de 15 % de la valeur ajoutée du secteur des services, contre 18 % dans le commerce et 32 % dans l'industrie. Au sein des services, c'est dans le secteur des services aux entreprises que la présence des groupes étrangers est la plus importante. Dans les services opérationnels aux entreprises (sécurité, nettoyage et services divers, intérim), ils produisent 37 % de la valeur ajoutée du secteur. Le secteur d'activité des postes et des télécommunications est peu pénétré par les groupes étrangers pour des raisons historiques de monopole. Les groupes étrangers sont aussi peu présents dans les activités immobilières et certains secteurs des services aux particuliers comme l'hôtellerie-restauration ou les services personnels et domestiques.

L'identification de la tête du groupe « ultime », optique ici privilégiée, permet d'attribuer au groupe un pays d'origine du capital. Une entreprise française contrôlée par une entreprise européenne elle-même filiale d'une firme américaine sera identifiée comme filiale d'un groupe américain. Les groupes étrangers implantés en France sont quasi exclusivement des groupes de l'OCDE (Amérique du Nord, Europe, Japon et Corée du Sud). Les États-Unis sont les plus présents en France : leurs filiales représentent près de 28 % des effectifs des filiales étrangères de services, suivi du Royaume-Uni (18 %).

Définitions

Disposer d'indicateurs de mesure des implantations étrangères vise à rendre compte de l'ensemble des modalités d'internationalisation de l'économie, depuis qu'une part de plus en plus importante des échanges s'effectue à partir d'implantations à l'étranger, par prises de contrôle ou implantations de filiales.

L'enquête liaisons financières (LIFI) et ses sources complémentaires (Diane, DGTPE, Banque de France) permettent d'identifier les **groupes de sociétés** (voir *définitions de la fiche 1.12*) opérant en France et de déterminer leur contour. Les **groupes étrangers** sont ceux dont la tête est détenue, pour plus de la moitié de son capital, par des actionnaires étrangers. Le pays dont ils relèvent est selon la convention adoptée ici le **pays d'implantation de la tête de groupe** (à quelques corrections manuelles près).

Les filiales sont ici des entreprises contrôlées majoritairement (plus de 50 % du capital) par une tête de groupe, directement ou indirectement. Les filiales sont classées selon leur propre activité principale. Pour la ventilation géographique, la nationalité de la filiale est celle du pays d'implantation de la tête du groupe qui la contrôle « ultimement ».

- « Les groupes étrangers en France », Insee Première n° 1069, 2005.
- « Les investissements directs dans la globalisation : mesures et enjeux », actes du colloque de la Banque de France, mars 2002.
- Loi n° 96-109 du 14 février 1996 relative aux relations financières avec l'étranger en ce qui concerne les investissements étrangers en France.
- Décret n° 2003-196 du 7 mars 2003 réglementant les relations financières avec l'étranger.

Les groupes étrangers en France 1.13

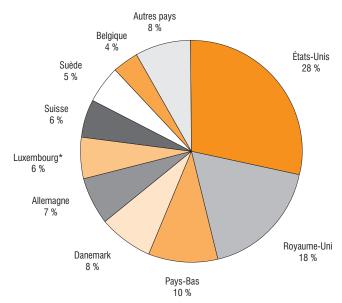
Activités des entreprises résidentes françaises sous contrôle étranger en 2004

	Effectifs salari	és	Valeur ajouté	e
	milliers	%*	milliards d'euros	%*
Ensemble	1 951,8	13,8	142,7	17,8
dont : Industrie (hors énergie)	988,2	26,3	68,3	32,2
Commerce	416,0	13,6	26,2	18,1
Services	393,6	9,5	39,6	15,2
Services opérationnels **	143,2	16,8	20,1	36,7
Conseil et assistance	141,2	10,8	12,2	14,5
Hôtels et restaurants	51,2	6,5	1,8	6,8
Agences de voyages, act. culturelles, récréatives et sportives	31,8	12,2	2,0	11,2
Postes et télécommunications	8,7	2,0	0,9	2,4
Services personnels et domestiques	6,8	3,7	0,1	1,7
Recherche et développement	5,4	15,2	0,5	22,8
Activités immobilières	5,3	2,1	2,1	6,4

^{*} Lecture : dans le secteur des services, les groupes étrangers emploient 9,5 % des salariés et sont à l'origine de 15,2 % de la valeur ajoutée du secteur.

Source : enquête Lifi (Insee) + Diane, Suse (Insee).

Effectifs des filiales selon le pays d'origine des groupes étrangers en 2004 Ensemble des services



^{*} Pour plusieurs raisons, notamment fiscales, le Luxembourg accueille nombre de holdings têtes de groupes européens et internationaux pour lesquels il est difficile de déterminer le pays d'origine du capital (cf. définitions). Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas des Pays-Bas.

Champ : sociétés et groupes non financiers et non agricoles. Hors personnels intérimaires.

Source : enquête Lifi (Insee) + Diane, Suse (Insee).

^{**} Pour les entreprises d'intérim, les salariés sont les personnels permanents.

Champ : sociétés et groupes non financiers et non agricoles.

1.14 Les entreprises libérales de services

En 2004, parmi les **590 000 entreprises libérales du tertiaire marchand**, 204 000 sont spécialisées dans les services de conseils et d'assistance aux entreprises. Ces entreprises libérales de services emploient **726 000 personnes**, réalisent un chiffre d'affaires de **65 milliards d'euros** pour une valeur ajoutée d'environ 37 milliards d'euros.

Les activités juridiques représentent 20 % des entreprises libérales de services aux entreprises, 21 % de l'emploi et 27 % de la valeur ajoutée ; pour les activités comptables, ces parts sont respectivement de 9 %, 15 % et 15 %. Le reste, que l'on peut nommer « activités techniques » regroupe les professions libérales de conseils et assistance autres que juridiques ou comptables : les architectes, les géomètres, les métreurs, les conseillers en gestion, les ingénieurs-conseil par exemple.

Ces professions concentrent 71 % des entreprises libérales de services, 64 % de l'emploi et 58 % de la valeur ajoutée.

Un peu moins de la moitié des entreprises libérales de services aux entreprises relèvent de secteurs dits « réglementés » (services juridiques, comptables, d'architectes, de métreurs et géomètres), lesquels concentrent 46 % de l'emploi et la moitié de la valeur ajoutée des entreprises libérales de services aux entreprises. Ainsi, les activités non réglementées sont toutes des « activités techniques » : conseils en gestion ou en informatique, ingénieurs-conseil, études de marché et sondages. Environ 6 % des entreprises libérales de services ont opté pour un régime fiscal ultra simplifié (« micro-entreprises ») ; cette proportion est plus élevée dans les activités non réglementées.

Définitions

Pour appréhender le champ de l'économie libérale en termes d'entreprises ou de valeur ajoutée, la notion d'« entreprise libérale » a été définie à partir du secteur d'activité de l'entreprise et d'un critère d'indépendance capitalistique. Qu'il s'agisse des activités réglementées (NAF 74.1A, 74.1C, 74.2A, 74.2B, 67.2Z, 52.3A et tout le secteur de la santé libérale) ou bien des autres activités retenues pour définir le champ de l'activité libérale (NAF 72.1Z, 72.2A, 72.2C, 74.1E, 74.1G, 74.2C, 80.4C, 80.4D et NAF 51.1 sauf 51.1P et 51.1U), les entreprises libérales sont les entreprises, quelle que soit leur taille, qui ne sont pas contrôlées à plus de 50 %, soit par un groupe français employant plus de 250 salariés en France, soit par un groupe étranger.

Les professionnels libéraux sont ceux exerçant effectivement une profession libérale, qu'ils soient indépendants, associés ou encore salariés (avocat ou médecin par exemple). Ils peuvent s'organiser réglementairement et disposer d'ordres, de compagnies ou d'organisations professionnelles, garants du respect de la déontologie professionnelle. On parle alors d'activités réglementées.

Statistiquement, les notions de « professionnels libéraux » et d'« entreprises libérales » ne se recoupent que partiellement. Par exemple, la population employée par les entreprises libérales comprend tous les salariés et les non-salariés de ces entreprises. Ainsi, un avocat salarié ou un médecin salarié, professionnels libéraux, seront inclus dans la population employée par les entreprises libérales s'ils sont salariés d'une entreprise libérale (cabinet d'avocat ou laboratoire d'analyse par ex.), mais pas dans le cas contraire (salarié d'un constructeur automobile ou d'un hôpital par ex.).

- « Les chiffres clefs des activités libérales », DCASPL, Études et statistiques, édition 2006, site internet : www.pme.gouv.fr
- Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales (DCASPL), ministère des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales.

Les entreprises libérales de services 1.14

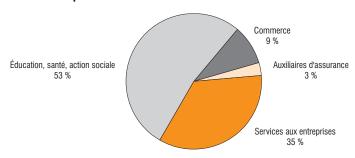
Les entreprises libérales en 2004

	Entreprise	s libérales	Personnel o	occupé	Chiffre d	affaires	Valeur a	ajoutée
	Nombre	Part / total du secteur	Nombre	Part / total du secteur	Montant	Part / total du secteur	Montant	Part / total du secteur
		(%)		(%)	(M€)	(%)	(M€)	(%)
Services (champ des activités libérales)	204 190	97,8	725 764	70,4	64 551	52,9	37 027	61,0
Activités juridiques	41 517	99,9	152 034	97,4	13 762	96,0	9 963	96,2
Conseils en systèmes informatiques,								
réalisation de logiciels	30 074	96,4	133 854	47,2	12 437	34,2	6 667	35,1
Conseils pour les affaires et la gestion	54 550	97,3	124 544	78,1	10 447	59,6	5 361	65,9
Ingénierie, études techniques	28 707	95,3	120 103	57,9	13 042	37,3	5 580	47,5
Activités comptables	18 124	98,5	106 309	83,9	8 199	75,7	5 497	79,5
Activités d'architecture	25 453	99,8	60 795	99,6	4 607	99,2	2 727	100,0
Métreurs, géomètres	3 588	99,7	16 846	99,1	1 042	98,6	743	99,0
Études de marché, sondages	2 177	93,0	11 280	56,4	1 015	45,7	489	48,5
Autres secteurs :	384 396	99,6	775 908	94,8	87 923	82,5	40 610	91,8
Commerce (y compris pharmacies)	54 829	99,0	197 802	91,7	40 533	75,1	9 216	87,3
Auxiliaires d'assurance	18 942	97,7	49 832	76,6	4 595	52.8	2 838	60,8
Éducation, santé	310 625	99,9	528 274	98,3	42 795	97,4	28 556	98,4
Ensemble des entreprises libérales	588 586	99,0	1 501 672	81,2	152 474	66,7	77 637	74,0

Lecture: dans le champ d'activités retenu pour définir l'activité libérale (cf. définitions), 97,8 % des entreprises de services sont dites libérales, ce qui signifie que 97,8 % des entreprises de ce champ sont « indépendantes », c'est-à-dire non contrôlées à plus de 50 % par un groupe. Cette définition des entreprises libérales est la même pour tout le champ des activités libérales, qu'il s'agisse d'une activité réglementée ou non réglementée. Ces chiffres issus de sources fiscales peuvent différer légèrement des données fournies dans les fiches sectorielles de cet ouvrage, issues de sources d'enquêtes annuelles d'entreprises.

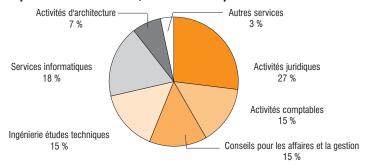
Source : bases de données fiscales des régimes du bénéfice réel (BIC-RN, BIC-RSI, BNC-DC) et du régime ultra-simplifié (micro-entreprise), DGI-Insee-DCASPL.

Les entreprises libérales selon le secteur d'activité en 2004



Source : bases de données fiscales, DGI-Insee-DCASPL.

Répartition de la valeur ajoutée des entreprises libérales de services



Source : bases de données fiscales, DGI-Insee-DCASPL.

1.15 Les entreprises artisanales de services

L'approche économique de l'artisanat fait appel à la notion de « Très petites entreprises (TPE) des secteurs de l'artisanat » qui sont les entreprises indépendantes de moins de 20 salariés dont l'activité principale relève d'un secteur où l'artisanat est considéré comme très majoritaire. Dans le secteur des services, douze activités sont considérées comme majoritairement artisanales (activités de nettoyage, soins aux défunts,..., voir ci-contre). En 2004, on dénombre un peu plus de 755 000 entreprises artisanales en France métropolitaine dans le commerce, l'industrie, le bâtiment et les services. Parmi ces entreprises, 17 % exercent une activité de services, elles emploient près de 320 000 personnes (salariées et non salariées) et créent 6,4 milliards d'euros de valeur ajoutée (9 % de celle de l'ensemble des entreprises artisanales). Au sein de l'ensemble des services, le poids de l'artisanat est néanmoins faible : les 125 000 entreprises artisanales de services représentent 6 % de l'emploi et 3 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des entreprises de services.

Les deux tiers des entreprises artisanales de services relèvent des services aux particuliers, le secteur de la coiffure représentant à lui seul la moitié environ de l'artisanat des services, tant en termes d'entreprises (47 %) qu'en termes d'emplois (52 %). Dans les services aux particuliers les entreprises artisanales représentent la quasi-totalité des entreprises de leur secteur, tant en termes d'emploi qu'en termes de valeur ajoutée, à l'exception de la blanchisserie de gros et des soins aux défunts, moins marqués par l'artisanat.

Dans les sept secteurs des services aux entreprises où l'artisanat est présent, les TPE ne représentent globalement que le quart de l'emploi, le tiers environ du chiffre d'affaires et 30 % de la valeur ajoutée, principalement à cause de leur faible part dans le nettoyage (17 % de l'emploi). Parmi ces services, quelques secteurs restent malgré tout très ancrés dans l'artisanat, comme le contrôle technique automobile, les studios et autres activités photographiques et le secrétariat et traduction.

Environ 13 % des entreprises artisanales de services ont opté pour un régime fiscal ultrasimplifié (« micro-entreprises ») ; le quart des entreprises artisanales de secrétariat et traduction ont choisi ce régime.

Définitions

Le champ de l'artisanat est transversal au commerce, à l'industrie, au bâtiment et aux services.

Pour déterminer le contour des activités artisanales, trois champs peuvent être utilisés. Le premier est celui des entreprises inscrites au répertoire Sirene des entreprises artisanales (RSA) au titre de leur activité principale. Le deuxième champ rassemble les entreprises inscrites au RSA exerçant une activité artisanale, qu'elle soit principale ou secondaire. Le troisième champ, utilisé ici, est celui des « Très petites entreprises (TPE) de l'artisanat » ; une TPE est définie par convention comme une entreprise indépendante de 0 à 19 salariés exerçant son activité principale dans le champ des activités répertoriées par le décret du 2 avril 1998, ce qui permet d'utiliser assez facilement les différentes sources statistiques.

La notion juridique d'artisan est définie par la loi n° 96-603 (06/07/1996) relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat et le décret n° 98-247 (02/04/1998) relatif à la qualification artisanale au répertoire des métiers. Elle comporte deux critères : être une personne physique ou morale exerçant, à titre principal ou secondaire, une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services figurant dans la liste établie par le décret du 2 avril 1998 ; employer en principe un nombre maximum de 10 salariés, mais en cas de dépassement de ce seuil, et sauf demande de radiation, l'immatriculation peut être maintenue sous certaines conditions.

- « Les chiffres clefs de l'artisanat », édition 2005, Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales (DCASPL).
- Rapport du « groupe technique sur les statistiques régionales et locales de l'artisanat » et note CNIS n° 272/D130 du 3 décembre 2004.
- · Site internet : www.pme.gouv.fr

Les entreprises artisanales de services 1.15

Les entreprises artisanales en 2004

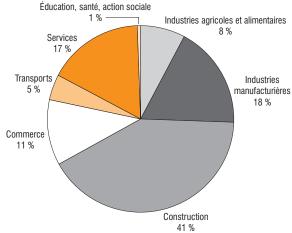
	Entreprises	artisanales*	Personnel occupé dans les entreprises artisanales		Chiffre d'affaires des entreprises artisanales		Valeur ajoutée des entreprises artisanale	
	Nombre	Part / total du secteur (%)	Nombre	Part / total du secteur (%)	Montant (M€)	Part / total du secteur (%)	Montant (M€)	Part / total du secteur (%)
Services artisanaux aux entreprises	42 498	94,6	103 913	27,5	5 345	33,5	2 724	29,6
Studios et autres activités photographiques	7 327	99,7	12 165	88,3	722	83,9	289	79,2
Contrôle technique automobile	3 621	99,3	9 908	91,0	624	87,4	372	88,3
Secrétariat et traduction	13 55	98,9	21 539	81,1	1 045	71,8	534	74,5
Laboratoires de développement et de tirage	1 314	96,5	4 020	32,6	315	25,6	113	26,2
Entretien et réparation de machines de bureau et								
matériel informatique	2 697		5 626			29,3	154	23,9
Activités de nettoyage	13 277	88,4		-,-	1 793	21,3	1 141	18,9
Services de conditionnement à façon	705	70,5	3 527	18,9	357	21,9	122	20,8
Services artisanaux aux particuliers	82 695	99,4	214 816	92,3	6 190	89,3	3 715	89,4
Soins de beauté	13 228	99,9	24 561	97,7	812	97,9	364	97,5
Coiffure	59 455	99,4	166 396	93,9	4 555	92,1	2 953	92,3
Soins aux défunts	160	99,4	551	80,1	31	72,6	17	75,9
Blanchisserie, teinturerie de détail	9 369	99,3	21 172	89,0	701	85,8	333	83,9
Blanchisserie, teinturerie de gros	483	84,9	2 135	35,9	91	30,7	49	29,6
Ensemble des services majoritairement artisa- naux	125 193	97,7	318 729	52,2	11 535	50,4	6 440	48,2
Autres secteurs de l'artisanat**	629 872	93,7	2 072 192	36,0	171 303	15,9	64 685	24,5

Lecture: dans le champ des services majoritairement artisanaux, 125 193 entreprises sont des TPE artisanales; elles représentent 97,7 % des entreprises de ce secteurs, ce qui signifie que 97,7 % des entreprises de ce champ ont moins de 20 salariés; elles n'occupent que 52,2 % des salariés des secteurs de services majoritairement artisanaux.

Ces chiffres issus de sources fiscales peuvent différer légèrement des données fournies dans les fiches sectorielles de cet ouvrage, issues de sources d'enquêtes annuelles d'entreprises.

Source : bases de données fiscales des régimes du bénéfice réel (BIC-RN, BIC-RSI, BNC-DC) et du régime ultra-simplifié (micro-entreprise), DGI-Insee-DCASPL.

Les entreprises artisanales selon le secteur d'activité en 2004



Source : bases de données fiscales, DGI-Insee-DCASPL.

^{*} Sont retenues comme entreprises artisanales les très petites entreprises des secteurs classés artisanaux par le décret du 2 avril 1998.

^{**} Pour l'essentiel situés dans la construction (31 milliards d'euros de valeur ajoutée), l'industrie, y compris industries agricoles et alimentaires (25 milliards d'euros de valeur ajoutée), et le commerce (6 milliards d'euros de valeur ajoutée).

1.16 Les établissements employeurs

En 2005, le nombre d'établissements employeurs dans les services augmente de 0,5 %, soit 2 700 unités supplémentaires (4 000 pour l'ensemble de l'économie). Le nombre d'établissements de services employant au moins un salarié s'établit à 580 800 à la fin 2005.

La progression du nombre d'établissements est portée uniquement par les services aux entreprises (+ 1,5 %, soit 3 100 unités supplémentaires en 2005). Dans le secteur des télécommunications, la progression est très vive avec 500 établissements supplémentaires (cette progression est due notamment à la récente affiliation de certaines unités de France Télécom à l'Unedic, cf. Définitions). Le secteur conseil et assistance, qui représente les deux tiers des établissements des services aux entreprises, compte 2 300 établissements supplémentaires en 2005 (+ 1,7 %), principalement des petites unités de services professionnels et d'architecture, ingénierie, contrôle.

Dans les activités immobilières, le nombre d'établissements diminue légèrement en 2005 (– 0,3 %) après deux années de croissance. Cette diminution est essentiellement due au recul des établissements de moins de cing salariés.

Le nombre d'établissements de services aux particuliers est stable en 2005, par l'effet combiné du recul du nombre d'établisse-

ments répondant à la consommation « de loisirs » des ménages et de la hausse du nombre d'établissements de services personnels. Quant au secteur des hôtels et restaurants, le nombre d'unités augmente faiblement au regard de la forte progression enregistrée en 2004 (+ 0,3 % en 2005 après + 2,1 %); en particulier, le nombre d'établissements de moins de cinq salariés est en léger repli.

Dans les services, les établissements sont de petite taille: plus de 70 % d'entre eux emploient moins de 5 salariés (58 % dans les autres secteurs économiques). Les 14 300 très grands établissements de 50 salariés ou plus relèvent pour moitié du secteur des services opérationnels, dont 4 000 dans le travail temporaire.

Dans les services aux entreprises, les grands établissements de 20 salariés ou plus représentent 12,8 % de l'ensemble des établissements. Un tiers est implanté en Île-de-France. La proportion de « grands » établissements est élevée dans l'Est de la France, dans le Nord-Ouest jusqu'en Île-de-France et dans le Centre.

Dans les services aux particuliers, la quasi-totalité des établissements emploient moins de 20 salariés (95,8 %); les quelques « grands » établissements se trouvent principalement dans la moitié est de la France et en Île-de-France. Un tiers de ces établissements est situé en Île-de-France.

Définitions

L'établissement est « l'unité locale (usine, magasin, bureau...) située en un lieu topographiquement isolé où s'exerce l'activité de l'entreprise ». Les établissements employeurs dans les services sont les établissements dont l'activité principale est une activité de services.

Le répertoire Sirene identifie les établissements par un numéro Siret à 14 chiffres (Siren de l'entreprise assorti d'un numéro d'identification complémentaire de 5 chiffres pour chaque établissement) et fournit des statistiques de dénombrement des entreprises et des établissements. Si les entrées au répertoire sont statistiquement très bien suivies, en revanche, les cessations d'activité sont déclarées avec un certain délai. La source privilégiée ici pour le dénombrement selon la taille des établissements qui emploient des salariés est le fichier géré par l'Unedic (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce).

Le champ des établissements affiliés à l'Unedic exclut l'agriculture, l'administration, l'éducation, la santé et l'action sociale, et ne prend en compte que les établissements ayant des salariés. Il est donc plus restreint que celui généralement retenu dans cette publication. En particulier, La Poste, une partie de France Télécom et la recherche publique ne font pas partie du champ de l'Unedic.

- « Les services en 2005, Rapport sur les comptes », *Comptes nationaux*, Insee, 2006 (consultable sur www.insee.fr, rubrique « Comptes nationaux annuels / Comptes spécialisés / Services »).
- « L'emploi dans les services marchands », Synthèses n° 24, Insee, avril 1999.
- « Une forte segmentation des emplois dans les activités de services », Économie et statistique n° 344, Insee, 2001.
- Site internet : www.Unedic.fr/unistatis

Les établissements employeurs 1.16

Les établissements employeurs par tranche d'effectifs salariés en fin d'année

nombre d'établissements employeurs selon l'Unedic au 31/12/0								31/12/05
Secteurs	1 à 4	5 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 199	200 et		Évol.(en %)
occions	salariés	salariés	salariés	salariés	salariés	plus	Ισιαι	2005/2004
Activités immobilières*	122 903	8 655	2 354	1 121	364	57	135 454	- 0,3
Services aux entreprises	116 163	41 136	19 902	14 072	9 513	2 340	203 126	1,5
Postes et télécommunications**	1 350	463	379	279	143	76	2 690	25,5
Activités de poste et de courrier	302	123	104	86	8	1	624	0,8
Télécommunications	1 048	340	275	193	135	75	2 066	35,6
Conseils et assistance	77 926	29 345	13 342	7 585	3 064	660	131 922	1,7
Activités informatiques	9 605	3 738	2 237	1 759	882	216	18 437	1,4
Services professionnels	30 669	12 473	5 574	2 308	445	88	51 557	1,7
Administration d'entreprises	10 076	3 711	1 447	1 011	443	151	16 839	2,9
Publicité et études de marché	5 967	2 343	1 030	715	616	84	10 755	-0,3
Architecture, ingénierie, contrôle	21 609	7 080	3 054	1 792	678	121	34 334	2,0
Services opérationnels	35 914	10 961	5 958	6 023	6 168	1 558	66 582	0,3
Location sans opérateur	4 610	2 039	916	478	228	21	8 292	0,4
Sélection et fourniture de personnel	2 223	1 181	893	1 685	3 453	716	10 151	2,2
Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises	28 414	7 314	3 706	3 314	2 174	792	45 714	-0,2
Assainissement	667	427	443	546	313	29	2 425	3,7
Recherche et développement	973	367	223	185	138	46	1 932	1,5
Services aux particuliers ***	170 662	45 167	16 242	8 105	1 864	192	242 232	0,0
Hôtels et restaurants	87 983	28 836	11 492	5 965	1 169	101	135 546	0,3
Agences de voyages	4 897	1 628	519	246	90	15	7 395	- 1,0
Activités récréatives, culturelles et sportives	34 287	6 511	2 690	1 522	507	72	45 589	- 1,9
Activités audiovisuelles	3 015	1 043	471	336	133	28	5 026	0,6
Autres activités récréatives, culturelles et sportives	31 272	5 468	2 219	1 186	374	44	40 563	- 2,1
Services personnels	43 495	8 192	1 541	372	98	4	53 702	1,1
Ensemble des services	409 728	94 958	38 498	23 298	11 741	2 589	580 812	0,5
Autres activités économiques	561 449	205 732	98 323	65 879	29 656	5 804	966 843	0,1
Ensemble des activités économiques	971 177	300 690	136 821	89 177	41 397	8 393	1 547 655	0,3

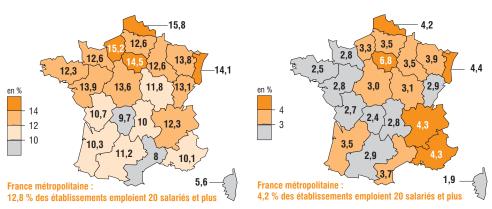
^{*} Y compris la location immobilière.

Source : Unedic (cf. définitions).

Services aux entreprises

Services aux particuliers

Part des établissements de 20 salariés et plus selon l'Unedic



Source : Unedic (cf. définitions)

^{**} Hormis La Poste et France Télécom.

^{***} Hormis les services domestiques.

1.17 Chiffre d'affaires et valeur ajoutée

En 2004, le chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises des services marchands est évalué à 517 milliards d'euros. 68 % du chiffre d'affaires provient des services aux entreprises, 20 % des services aux particuliers et 12 % des activités immobilières.

Les entreprises des services marchands dégagent une valeur ajoutée de 259 milliards d'euros. Les services aux entreprises y contribuent pour 70 %, dont plus de la moitié du fait des activités de conseils et d'assistance. Les services aux particuliers représentent 18 % de la valeur ajoutée : ce sont principalement les hôtels et restaurants qui en sont à l'origine.

Sur l'ensemble des services marchands, la valeur ajoutée représente 50 % du chiffre d'affaires. La valeur ajoutée dégagée relativement au chiffre d'affaires généré est particulièrement forte pour les auxiliaires d'assurances, les services personnels et les agences de presse.

Les consommations intermédiaires des entreprises de services marchands s'élèvent à 266 milliards d'euros, soit 51 % du chiffre d'affaires. Cette part est plus importante dans les services aux particuliers et immobiliers, où les consommations intermédiaires représentent respectivement 58 % et 55 % du chiffre d'affaires. Dans les agences de voyages, les consommations intermédiaires représentent 84 % du chiffre d'affaires généré par les entreprises car les achats de voyages figurent dans leurs dépenses. Les consommations intermédiaires sont aussi très importantes dans l'audiovisuel et dans la promotion et la gestion immobilières.

Depuis 1990, la part des services dans l'activité économique est relativement stable dans toutes les régions françaises : elle a légèrement augmenté dans les régions de l'Ouest (+ 0,7 % en Bretagne et dans les Pays de la Loire, + 0,5 % en Aquitaine) et la région Centre (+ 0,6 %), et a diminué en Île-de-France, en Bourgogne, en Rhône-Alpes et en Auvergne (- 0,4 % entre 1990 et 2004). Trois régions totalisent plus de la moitié de la valeur ajoutée nationale des services marchands : l'Île-de-France (37 %) et les régions Rhône-Alpes (9 %) et Provence - Alpes - Côte d'Azur (7 %). Les services aux particuliers occupent une place importante dans les régions touristiques, comme la Corse et la région Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Définitions

Le chiffre d'affaires est le montant des ventes réalisées par l'entreprise avec des tiers dans l'exercice de son activité normale et courante. Il inclut les reventes en l'état de biens et de services, les prestations rétrocédées et sous-traitées. Il exclut la production stockée, non encore vendue (études ou prestations de services en cours), tout comme la production immobilisée faite en propre pour l'entreprise et non destinée à la vente immédiate (films, programmes TV, logiciels...). La notion de production élargie est obtenue en ajoutant production stockée et production immobilisée au chiffre d'affaires.

Les consommations intermédiaires représentent une partie des charges d'exploitation d'une entreprise. Elles sont constituées des utilisations de marchandises ou de matières premières (achats corrigés des variations de stocks), et des autres achats et charges externes.

La valeur ajoutée (au prix du marché) est un solde qui s'obtient en soustrayant les consommations intermédiaires de la production élargie. Cette notion, empruntée à la Comptabilité nationale, mesure la différence entre la production et le recours à des biens et services extérieurs. Cet indicateur est utilisé pour évaluer l'importance économique d'une entreprise et observer son développement.

- « Les entreprises des services en 2004 », Insee Résultats, série Économie, sur www.insee.fr, à paraître.
- « La France et ses régions », Insee Références, édition 2006.
- « Les produits intérieurs bruts régionaux en 2003 », Insee Première n° 1005, 2005.
- « Concentration géographique des activités et spécialisation des départements français », Économie et Statistique n° 326-327, 1999 6/7.

Chiffre d'affaires et valeur ajoutée 1.17

Du chiffre d'affaires à la valeur ajoutée

2 a como a anan co a la raican ajoutco			en millions d'euros
	Chiffre d'affaires	Consommations intermédiaires	Valeur ajoutée
Ensemble des services	517 530	266 257	259 149
Services aux entreprises	351 030	171 614	182 168
Télécommunications et courrier*	54 223	28 248	27 581
Conseils et assistance	194 948	101 583	94 352
Services opérationnels	93 624	39 042	54 738
Auxiliaires financiers et d'assurance**	8 235	2 741	5 497
Services aux particuliers	103 195	59 714	46 179
Hôtels-restaurants	59 949	31 804	28 223
Agences de voyages	11 708	9 859	1 850
Activités audiovisuelles	21 522	14 380	9 713
Agences de presse	815	341	507
Services personnels	9 202	3 331	5 886
Activités immobilières	63 304	34 928	30 803
Location immobilière	28 239	11 371	17 461
Promotion et gestion immobilières	35 065	23 557	13 341

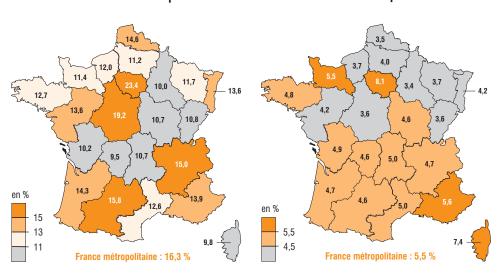
^{*} Hormis La Poste

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2004), Insee

Part dans la valeur ajoutée en 2004

des services aux entreprises

des services aux particuliers



Note de lecture : en Île-de-France, les services aux entreprises représentent 23,4 % de la valeur ajoutée totale créée en 2004 dans cette région. Source : comptes régionaux, Insee.

^{**} On adjoint aux services aux entreprises les auxiliaires d'assurance qui font partie des activités financières, mais qui sont enquêtés dans l'EAE services.

Note : il n'y a pas d'égalité comptable entre chiffre d'affaires, consommation intermédiaire et valeur ajoutée. En effet le chiffre d'affaire exclut la production stockée et la production immobilisée (cf. définitions) qui permettent de passer au concept de production élargie. L'égalité comptable se vérifie entre production élargie, consommation intermédiaire et valeur ajoutée).

1.18 Panorama des services aux entreprises

Les services aux entreprises représentent, avec 351 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 182 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2004, 11 % du produit intérieur brut (PIB) français [1]. Un actif sur dix (soit 3 millions de personnes) travaille dans ces secteurs qui regroupent un peu plus de 400 000 entreprises.

Les services aux entreprises sont **très concentrés**: les entreprises de 250 salariés ou plus réalisent plus de 40 % du chiffre d'affaires total alors que celles de moins de 10 salariés (92 % du parc) réalisent un peu plus du quart du chiffre d'affaires.

La production en volume des services aux entreprises retrouve un rythme de croissance supérieur à celui du PIB en 2005 (+ 2,6 % contre + 1,2 %). Les services de télécommunications bénéficient du dynamisme de la demande en téléphonie mobile et du succès de l'internet haut débit. La production des services de conseil et assistance progresse en 2005 (+ 2,2 %) au même rythme gu'en 2004 (+2,3%), grâce à l'essor des services informatiques. L'informatique doit répondre à une demande soutenue des entreprises et des administrations, notamment en sécurisation et optimisation des systèmes d'information. L'activité dans les services opérationnels croît pour la deuxième année consécutive à un rythme supérieur à 1 % (+ 1,6 % après + 1,1 % en 2004). Parmi ces activités, seule la location sans opérateur a amélioré sa croissance par rapport à 2004 (+ 3,4 % contre + 0,6 %). Les activités photographiques continuent de souffrir de l'essor du numérique.

Par rapport aux autres secteurs des services, les salariés sont, en moyenne, plutôt bien rémunérés dans les services aux entreprises: 31 000 euros bruts par an. Les activités de télécommunications sont les plus rémunératrices (39 900 euros bruts par an) devant les activités de conseil (37 800 euros). Les salariés des services opérationnels gagnent, en moyenne, 23 000 euros.

Plus d'une entreprise sur trois investit, elles le font alors pour un montant moyen de 9 700 euros par an et par personne occupée. L'investissement est important dans les télécommunications.

Les exportations des entreprises des services aux entreprises sont relativement importantes car elles représentent 15 % environ du chiffre d'affaires des entreprises exportatrices. Les situations sont cependant très disparates selon les secteurs : dans la publicité ou les télécommunications, beaucoup d'entreprises exportent mais pour des montants relativement faibles ; au contraire, dans l'administration d'entreprises, peu d'entreprises exportent mais les montants sont élevés.

Définitions

Les services aux entreprises recouvrent ici trois catégories d'activités de la Nomenclature économique de synthèse (NES) en 36 postes (voir l'annexe 1): postes et télécommunications (à l'exclusion de La Poste), conseil et assistance et services opérationnels. On leur adjoint ici les auxiliaires d'assurance, activité couverte par l'Enquête annuelle d'entreprise mais qui relève en toute rigueur des activités financières.

Le taux d'investissement est le rapport de l'investissement à la valeur ajoutée.

- « Les entreprises des services en 2004 », Insee Résultats, série Économie, sur www.insee.fr, à paraître.
- « Les services en 2005, rapport sur les comptes », Insee, juin 2006 (consultable sur www.insee.fr, rubrique
- « Nomenclatures-Définitions-Méthodes / Documents de travail »).
- « L'ouverture à l'international des entreprises de services », Insee Première n° 1090, juillet 2006.
- Site internet : www.insee.fr
- [1] « Tableaux de l'économie française », édition 2005/2006, Insee, août 2005.

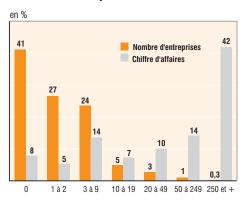
Panorama des services aux entreprises 1.18

Les chiffres clés

	Nombre	Nom de personne		Rémun. par salarié	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Entrep. qui investissent	Investis. par pers. occupée
	d'entreprises	Total	Par entrep.	(K€)	(M€)	(M€)	(%)	K(€)
Services aux entreprises	400 584	3 049 144	7,6	31,0	351 030	182 168	35,1	9,7
Conseil et assistance	281 185	1 460 408	5,2	37,8	194 948	94 352	32,8	4,8
Services opérationnels	92 115	1 344 601	14,6	23,0	93 624	54 738	43,7	10,9
Auxiliaires financiers et d'assurance	23 896	82 638	3,5	29,7	8 235	5 497	25,8	2,2
Postes et télécommunications *	3 388	161 497	47,7	39,9	54 223	27 581	54,4	33,7
* Hormis La Poste								

Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2004), Insee.

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



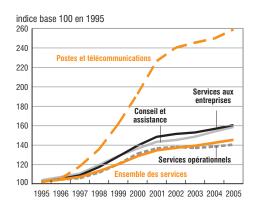
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2004), Insee.

Les secteurs dominants en terme de chiffre d'affaires



Source: enquête annuelle d'entreprise dans les services (2004), Insee.

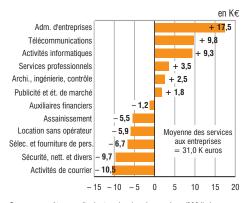
Production en volume de 1995 à 2005



Source: comptes nationaux, Insee.

Disparités des rémunérations

écarts par rapport à la rémunération moyenne des services aux entreprises



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2004), Insee.

1.19 Panorama des services aux particuliers

Les services aux particuliers génèrent en 2004 un chiffre d'affaires de 103 milliards d'euros et une valeur ajoutée de 46 milliards d'euros, soit 2,8 % du produit intérieur brut (PIB) [1]. Un actif sur vingt (soit 1,2 million de personnes) y est employé dans des métiers aussi divers que la restauration, la coiffure ou l'audiovisuel. Neuf entreprises sur dix emploient moins de 10 salariés. Le secteur est ainsi peu concentré : les entreprises de moins de 10 salariés réalisent 41 % du chiffre d'affaires total alors que celles de 250 salariés ou plus n'en réalisent que 24 %. Les services aux particuliers sont essentiellement des services de proximité, assez bien répartis sur l'ensemble du territoire. Les régions touristiques, comme celles du Sud et de l'Ouest de la France ou comme l'Île-de-France en sont cependant mieux pourvues.

Avec une croissance annuelle de 1,2 % en 2005, l'activité des services aux particuliers suit le rythme le l'ensemble de l'économie. La croissance des activités audiovisuelles semble ralentir (+ 2,3 % en 2005 après + 5,7 % en 2004). La distribution de films progresse grâce à la vidéo, même si le marché des DVD doit le maintien de son activité plutôt à la baisse des prix qu'à une augmentation de volume de ventes. L'activité des agences de voyage confirme sa reprise de 2004 avec une croissance de + 2,6 % en 2005, grâce à la meilleure santé du tourisme. Autres bénéficiaires de cette reprise, l'hôtellerie comptabilise une progression du nombre de nuitées et l'hébergement non hôtelier connaît une croissance remarquable (+ 3,4 %). En revanche, la

diminution de la consommation des ménages en restauration commerciale et en cafés et discothèques limite la croissance de l'ensemble de l'activité des hôtels et restaurants à un rythme inférieur à 1 % (+ 0,6 % en 2005 après – 0,1 % en 2004). La moindre fréquentation des salons de coiffure, la baisse de la production des blanchisseries et l'arrivée à maturité du marché des soins de beauté et de l'entretien corporel contribuent au recul de l'activité des services personnels en 2005 (– 0,3 %) après l'atonie de 2004.

La rémunération annuelle de 21 500 euros d'un salarié travaillant dans les services aux particuliers est, en moyenne, plus faible que celle des salariés des services aux entreprises ou de l'immobilier. Les agences de presse et l'audiovisuel sont les activités où les salariés sont les mieux rémunérés : plus de 45 000 euros par an. Les salariés les moins bien payés sont ceux des services personnels : notamment dans les blanchisseries, la coiffure et les salons de beauté. Un tiers des salariés est à temps partiel (24 % dans l'ensemble des services), plus des trois quarts sont employés ou ouvriers (57 % dans l'ensemble des services) et plus d'un emploi salarié sur deux est occupé par une femme [2].

Les non-salariés occupent une place importante, une personne sur cinq dans l'ensemble, et une personne sur trois dans les services personnels. Les artisans-commerçants sont très présents dans les cafés, les soins de beauté et la coiffure : trois quarts des personnes qui travaillent dans ces secteurs ont ce statut.

Définitions

Le champ couvert par les services aux particuliers, étudiés ici, concerne 36 secteurs de la NAF listés en annexe 2. Ces secteurs se regroupent dans quatre postes de la nomenclature économique de synthèse découpée au niveau 114 : hôtels et restaurants, agences de voyages, audiovisuel et services personnels. Il faut y ajouter le secteur des agences de presse pour compléter le champ des services aux particuliers correspondant à celui de l'enquête annuelle d'entreprise.

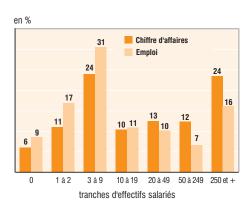
- « Les entreprises des services en 2004 », Insee Résultats, série Économie, sur www.insee.fr, à paraître.
- « Les services en 2005, rapport sur les comptes », *Insee*, juin 2006 (consultable sur www.insee.fr, rubrique « Nomenclatures-Définitions-Méthodes / Documents de travail »).
- [1] Tableaux de l'Économie Française 2005/2006, Insee, 2005.
- [2] Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) 2004.

Panorama des services aux particuliers 1.19

Les chiffres clés

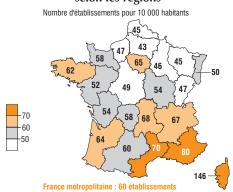
	Nombre		Nombre de personnes occupées		Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Entrep. qui investissent	Investis. par pers. occupée
	d'entrep.	Total	Par entrep.	(K€)	(M€)	(M€)	(%)	(K€)
Services aux particuliers	308 552	1 234 008	4,0	21,5	103 196	46 179	41,2	4,2
Hôtels et restaurants	195 967	864 694	4,4	19,8	59 949	28 223	47,6	4,3
Services personnels	97 278	252 000	2,6	16,7	9 202	5 886	27,2	2,7
Audiovisuel	9 526	70 233	7,4	46,9	21 522	9 713	48,3	7,6
Agences de voyages	4 276	39 755	9,3	26,3	11 708	1 850	48,5	2,1
Agence de presse	1 505	7 326	4,9	49,7	815	507	35,0	2,7
Source : enquête annuelle d'entre				10,7	010	007	00,0	_,,

Chiffre d'affaires et emploi



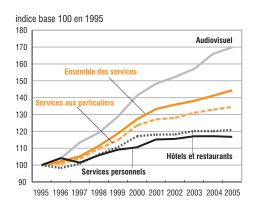
Source: enquête annuelle d'entreprise dans les services (2004), Insee.

L'accès aux services aux particuliers selon les régions



Source: Sirene au 01/01/05, estimations de population (2005), Insee.

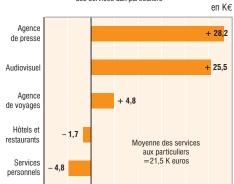
Production en volume de 1995 à 2005



Source: comptes nationaux, Insee.

Les rémunérations dans les services aux particuliers

écarts par rapport à la rémunération brute annuelle moyenne des services aux particuliers



Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2004), Insee.

1.20 Panorama des activités immobilières

Les 78 500 entreprises de l'immobilier réalisent un chiffre d'affaires de 63 milliards d'euros et emploient 285 000 personnes. La valeur ajoutée de cette activité, 31 milliards d'euros, représente moins de 2 % du produit intérieur brut. Les entreprises de l'immobilier s'adressent en premier lieu à une clientèle de particuliers (agences immobilières, promotion immobilière et location de logements), en second lieu, à une clientèle d'entreprises (promotion immobilière de bureaux et location de terrains). Le secteur est constitué en majorité de petites entités (les entreprises sans salarié réalisent le quart du chiffre d'affaires global), et occupe de nombreux non-salariés (une personne sur cinq).

Le rythme de croissance de l'immobilier ralentit: + 2,1 % en 2005 après + 2,4 % en 2004. Il se rapproche de celui des autres services. La croissance est tirée vers le haut par celle de la **promotion immobilière** (+ 7,7 % en 2005). Les ventes de logements neufs ont atteint des niveaux exceptionnels en 2004 et 2005 avec respectivement 112 000 et 121 500 logements vendus. La faiblesse des taux d'intérêt et le dispositif « de Robien » ont dynamisé la demande des ménages en logements neufs que ce soit pour un investissement propre ou locatif. Pour acquérir un logement les ménages s'endettent à hauteur de 45 % de leur revenu disponible en 2005 contre 30 % en 1998. La durée moyenne de l'ensemble des prêts immobiliers passe de 12 ans en 1989 à près de 17 ans en 2004 [1]. L'activité des agences immobilières n'augmente plus que très légèrement depuis deux ans. Mais la hausse des prix de vente se poursuit en 2005, avec une augmentation de + 8 %, après celles de 2004 (+ 8,5 %) et de 2003 (+ 7,2 %).

Les entreprises immobilières, quoique de petite taille, réalisent, du fait de la teneur de leurs activités, des **investissements importants**: 72 200 euros par personne occupée et par an (soit sept fois l'investissement moyen des services aux entreprises). Les entreprises de la **location immobilière**, qui acquièrent des biens immobiliers pour les louer, concentrent la majeure partie de cet investissement (144 000 euros par personne occupée). Cet effort d'investissement est particulièrement soutenu dans le secteur libre (hors location HLM).

La rémunération annuelle moyenne d'un salarié travaillant dans l'immobilier (29 600 euros) est voisine de celle des salariés des services aux entreprises mais plus élevée que celle des salariés des services aux particuliers. Un salarié sur cinq est à temps partiel (24 % dans l'ensemble des services, et 35 % pour les seuls services aux particuliers), près de la moitié des salariés occupent des postes de cadres intermédiaires ou supérieurs (41 % dans l'ensemble des services) et plus d'un emploi salarié sur deux est occupée par une femme [2]. Les salariés de la promotion immobilière de logements sont les mieux rémunérés : plus de 40 000 euros par an.

Définitions

Les activités immobilières (ou secteur de l'immobilier) recouvrent deux activités de la Nomenclature économique de synthèse (NES) en 114 postes (voir l'annexe 1) : la location immobilière qui est la mise à disposition d'un logement, acquis le plus souvent pour compte propre, pour une longue durée quelle qu'en soit la forme juridique (location à bail ou non) ; la promotion et la gestion immobilières. La promotion consiste à réunir les moyens juridiques, financiers et techniques afin de construire (ou réhabiliter) des immeubles ou d'implanter des infrastructures, en vue notamment de leur vente ; la gestion immobilière regroupe les agences immobilières et l'administation d'immeubles.

Le dispositif « de Robien » permet d'acquérir un bien immobilier à coût réduit grâce aux économies d'impôts accordées. En contrepartie, l'acquéreur doit le louer à un tarif plafonné à un locataire dont les ressources ne dépassent pas un autre plafond. Ce dispositif fait suite aux dispositifs « Besson » et « Périssol » conçus dans le même esprit.

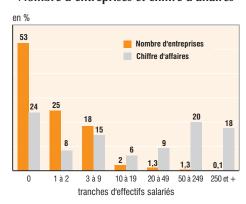
- « Les entreprises des services en 2004 », Insee Résultats, série Économie, sur www.insee.fr, à paraître.
- « Les services en 2005, rapport sur les comptes », Insee, juin 2006 (consultable sur www.insee.fr, rubrique
- « Nomenclatures-Définitions-Méthodes / Documents de travail »).
- Banque de France, site internet : www.banque-france.fr
- [1] Bulletin de la Banque de France, n° 140, août 2005.
- [2] Déclarations annuelles de données sociales 2004 (DADS).

Panorama des activités immobilières 1.20

Les chiffres clés

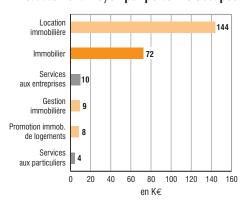
	Nombre	Nom de personne		Rémun. par salarié	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Entrep. qui investissent	Investis. par pers. occupée
	d'entrep.	Total	Par entrep.	(K€)	(M€)	(M€)	(%)	(К€)
Activités immobilières	78 459	285 224	3,6	29,6	63 304	30 803	32,6	72,2
Promotion et gestion immobilières	63 539	184 651	2,9	32,7	35 065	13 341	32,5	14,3
Gestion immobilière	40 115	138 616	3,5	31,0	13 398	8 054	39,2	9,0
Promotion immobilière hors logements	18 251	29 260	1,6	35,2	13 342	3 216	19,7	60,5
Promotion immobilière de logements	5 173	16 775	3,2	44,0	8 325	2 071	25,8	8,2
Location immobilière	14 920	100 573	6,7	24,9	28 239	17 461	32,9	143,6
Location HLM	422	57 842	137,1	23,8	13 580	8 556	90,5	81,3
Autres locations	14 498	42 730	2,9	27,1	14 659	8 905	31,2	263,2
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les serv	rices (2004).	Insee.						

Nombre d'entreprises et chiffre d'affaires



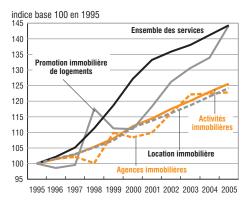
Source: enquête annuelle d'entreprise dans les services (2004), Insee.

Investissement moyen par personne occupée



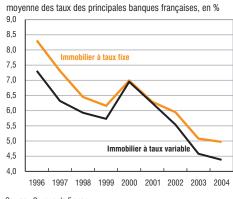
Source : enquête annuelle d'entreprise dans les services (2004), Insee.

Production en volume de 1995 à 2005



Source: comptes nationaux, Insee.

Évolution du coût du crédit (y compris assurances)



Source : Banque de France.